Le Maire de Dugny réaffirme sa demande de classement en REP des écoles

Communiqué de presse

Dugny, jeudi 7 mars 2024

En ce jour de grève départementale des personnels de l’Éducation nationale demandant notamment des moyens supplémentaires pour nos écoles, je souhaite rappeler l'engagement de la Municipalité de Dugny en faveur de l'éducation pour tous nos enfants.

Nous croyons fermement que chaque enfant mérite les meilleures conditions pour apprendre et s'épanouir. C'est pourquoi, depuis 2020, nous avons fait du classement de nos écoles dans le Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) notre priorité.

Cette intégration de nos écoles dans la carte de l’éducation prioritaire permettrait la réduction du nombre d’élèves par classe, de fidéliser davantage nos enseignants au sein de nos écoles et d’obtenir de moyens renforcés pour répondre aux défis spécifiques auxquels nos élèves font face.

Malheureusement, depuis plusieurs années nous constatons que cette révision de la carte de l’éducation prioritaire est repoussée et notre demande de classement en REP est restée jusqu'à présent sans réponse concrète.

Cette situation ne peut plus perdurer. Nos écoles et nos enfants méritent mieux.

C'est pourquoi, aujourd'hui, **je demande – une nouvelle fois – à Madame Nicole Belloubet, Ministre de l’Éducation nationale et de la Jeunesse, que nos écoles soient enfin classées en Réseau d'Éducation Prioritaire**, afin que nos enseignants disposent des moyens nécessaires pour accomplir leur mission dans des conditions optimales, et que nos élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité.

Quentin GESELL
Maire de Dugny